

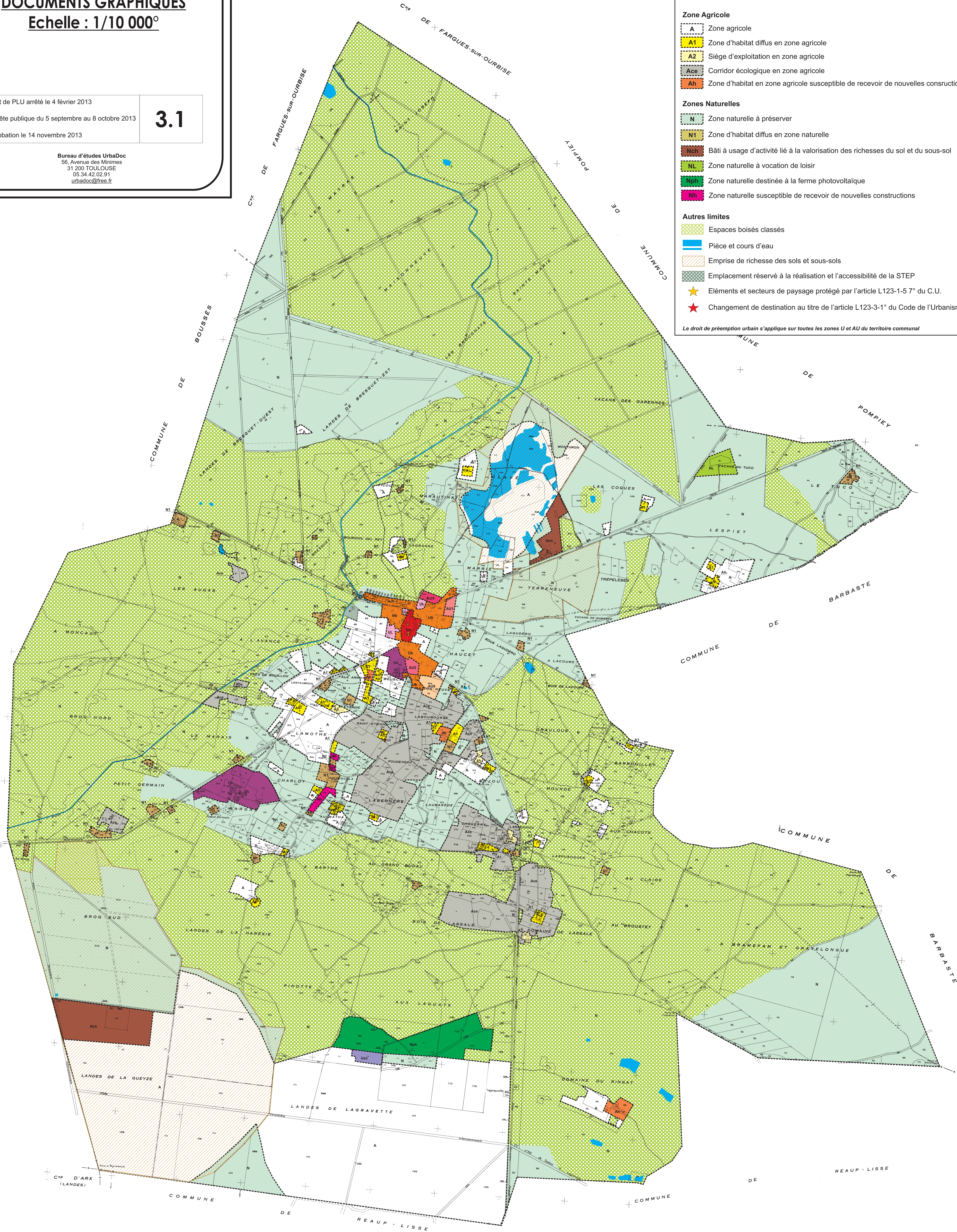
DOCUMENTS GRAPHIQUES

Echelle : 1/10 000°

Projet de PLU arrêté le 4 février 2013
Enquête publique du 5 septembre au 8 octobre 2013
Approbation le 14 novembre 2013

3.1

Bureau d'études UrbaDoc
56, Avenue des Minimes
31 200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
urbadoc@free.fr



Zones Urbaines

- Ub** Zone urbaine : bourg-centre
- Ub** Zone urbaine : extensions pavillonnaires
- UL** Zone urbaine à vocation de loisirs
- Ux** Zone urbaine à vocation d'activité industrielle, artisanale ou commerciale
- Uxc** Zone urbaine à vocation d'activité destinée à l'unité de compostage

Zones A Urbaniser

- AU1** Zone à urbaniser prioritairement sous condition de renforcement des réseaux
- AU2** Zone à urbaniser dans un second temps sous condition de renforcement des réseaux
- AU3** Zone à urbaniser dans un troisième temps sous condition de renforcement des réseaux
- AU0** Zone à urbaniser fermée (COS 0)

Zone Agricole

- A** Zone agricole
- A1** Zone d'habitat diffus en zone agricole
- A2** Siège d'exploitation en zone agricole
- Ace** Corridor écologique en zone agricole
- Ah** Zone d'habitat en zone agricole susceptible de recevoir de nouvelles constructions

Zones Naturelles

- N** Zone naturelle à préserver
- N1** Zone d'habitat diffus en zone naturelle
- Nch** Bâti à usage d'activité lié à la valorisation des richesses du sol et du sous-sol
- NL** Zone naturelle à vocation de loisir
- Nph** Zone naturelle destinée à la ferme photovoltaïque
- Nh** Zone naturelle susceptible de recevoir de nouvelles constructions

Autres limites

- Espaces boisés classés
- Pièce et cours d'eau
- Emprise de richesse des sols et sous-sols
- Emplacement réservé à la réalisation et l'accessibilité de la STEP
- Éléments et secteurs de paysage protégé par l'article L123-1-5 7° du C.U.
- Changement de destination au titre de l'article L123-3-1° du Code de l'Urbanisme

Le droit de préemption urbain s'applique sur toutes les zones U et AU du territoire communal

